

## Recherches sociographiques



# Préliminaires à une sociologie historique des maladies mentales au Québec

Fernand Harvey

Volume 16, numéro 1, 1975

Sociologie de la santé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055677ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055677ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Harvey, F. (1975). Préliminaires à une sociologie historique des maladies mentales au Québec. *Recherches sociographiques*, 16(1), 113–117. <https://doi.org/10.7202/055677ar>

## PRÉLIMINAIRES À UNE SOCIOLOGIE HISTORIQUE DES MALADIES MENTALES AU QUÉBEC

Comment rendre compte du phénomène social à la fois si important et si négligé que constitue la maladie mentale dans la société québécoise? La révolution tranquille en psychiatrie, survenue au cours des années 1960, a favorisé une prise de conscience de la part de l'État et de l'opinion publique par rapport à un problème fondamental dans toute société: celui de la folie. Pourtant, le problème des maladies mentales a toujours existé. On s'en accommodait en acceptant une solution qui donnait bonne conscience à tout le monde: l'isolement des malades du reste de la société par l'internement.

L'État avait confié à deux groupes sociaux le soin de s'occuper de ces « pauvres malheureux »: les communautés religieuses — du moins chez les francophones — et les médecins aliénistes, auxquels ont succédé par la suite les psychiatres. Ainsi, la médecine et la religion<sup>1</sup> ont cohabité tant bien que mal à l'intérieur de ces gigantesques institutions asilaires créées au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour ceux qu'on appelait à l'époque, les « insensés » ou les « aliénés ».

On a beaucoup écrit au Québec autour du problème de la folie, et cela, dès les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle. Il devenait intéressant, dans un premier temps, de compiler ces écrits et d'en faire un inventaire sommaire comme point de départ à une sociologie historique des maladies mentales. C'est du contenu de cette bibliographie dont nous traiterons essentiellement dans cette note de recherche<sup>2</sup>.

Cet inventaire, le plus complet possible, permet d'ouvrir plusieurs pistes de recherches à la fois différentes et complémentaires. Nous en distinguerons, pour notre part, quatre.

La première, et de loin la plus importante au niveau de la production écrite, est celle des institutions. Sans doute du fait que l'État doit très tôt prendre des mesures pour « protéger » la population de ses éléments jugés les plus dangereux ou les plus démunis: les criminels, les malades mentaux, les vagabonds et les orphelins. C'est ainsi qu'on peut situer au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mesures sociales établies pour venir en aide aux malades mentaux. En 1717, Mgr de St-

---

1. Chez les anglophones, la philanthropie se substitue à la religion.

2. Fernand HARVEY et Rodrigue SAMUEL, *Matériel pour une sociologie des maladies mentales au Québec*, Québec, Cahiers de l'Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, septembre 1974, 144 p., Index. (« Instruments de travail », 12.)

Vallier fait bâtir six « loges » pour les aliénés violents sur les terrains de l'Hôpital-Général de Québec. Cependant, l'hôpital se chargeait bien avant cette date, de l'entretien de malades mentaux non agités. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'entretien des aliénés relèvera de la charité privée, encouragée à l'occasion par des gratifications de la Cour ou du gouverneur.

Il faut attendre 1801 pour que l'Assemblée du Bas-Canada adopte un « Acte pour le soulagement des personnes dérangées dans leur esprit... » (41 Geo III, c. 6). Simple geste de soutien financier aux hôpitaux généraux de Montréal, Québec et Trois-Rivières qui ne résout rien en profondeur. La nécessité de construire un véritable asile se fait de plus en plus pressante. Les conclusions de l'enquête de 1824 favorables à une telle institution demeurent sans suites. La question est à nouveau soulevée dans une annexe du rapport Durham, en 1839. Finalement, le premier asile est fondé à Beauport, en 1845. Il deviendra, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Hôpital Saint-Michel-Archange. Par la suite, d'autres institutions asilaires sont fondées au XIX<sup>e</sup> siècle dont les plus importantes sont situées à Montréal : Saint-Jean-de-Dieu (1873) et Douglas (1889).

Nous ne pouvons ici que souligner au passage, les luttes politiques et idéologiques très importantes qui ont agité la société québécoise de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle autour de la question des asiles. Le débat concernait-il la condition du malade mental ? Tant s'en faut ! Il s'agissait de savoir si les communautés religieuses devaient prendre le contrôle des institutions asilaires francophones et quelle serait la place de l'État et de la médecine dans ce système. À la fin des années 1890, commençait un long monopole des communautés religieuses qui allait persister jusqu'à la Révolution tranquille. Mais pouvait-il en être autrement dans une société qui n'acceptait qu'un investissement minimum pour une cause jugée sans espoir ?

Quoi qu'il en soit, les problèmes institutionnels ont donné lieu à une littérature considérable, sur le plan polémique mais surtout sur le plan administratif. On n'a qu'à songer à la masse des rapports annuels produits par les inspecteurs du gouvernement et chacune des institutions, à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Rapports parfois critiques mais la plupart du temps routiniers, destinés en fin de compte à augmenter le volume des *Documents de la Session*.

Mais il faudrait aussi relever à travers les écrits institutionnels, les tentatives et les expériences de réformes, mesurer leur portée à long terme. Les commissions d'enquête permettent sur ce point de rompre avec la monotonie des rapports annuels.

Voilà autant de questions que l'on peut poser aux documents officiels. Leur étalement sur plus d'un siècle peut nous permettre d'établir la mesure de l'évolution institutionnelle, tout en révélant les idéologies et la vision du monde sous-jacentes au constat administratif.

Une seconde orientation de recherche est liée à l'évolution de la psychiatrie comme science et comme pratique. On ne saurait entreprendre cette voie sans lier étroitement la psychiatrie d'ici à son évolution en Europe et plus tard, aux États-Unis.

Dans le milieu colonial canadien du XIX<sup>e</sup> siècle, il avait été étonnant de voir surgir d'importants théoriciens aliénistes. En fait, si l'on s'en reporte aux écrits recueillis, tout porte à croire que l'influence britannique et française fut prépondérante au cours du siècle dernier. La production, publiée sous forme de brochures, puis d'articles de revues, s'attache surtout aux questions de nosogra-

phie ou aux problèmes légaux liés à l'internement. Nous n'avons relevé aucun traité général sur les maladies mentales publié au Québec, et cela même pour les années récentes. Bref, pour des raisons qu'il faudrait analyser longuement, il ne semble pas que les aliénistes et les psychiatres québécois aient été très portés vers la théorie. L'emprunt constitue à ce niveau la règle générale.

Il en va de même de la pratique psychiatrique, du moins jusqu'aux années 1960. Cette pratique, qui se situe pendant longtemps presque exclusivement en milieu asilaire, emprunte beaucoup à l'étranger. La dépendance amène par ailleurs certains avantages : elle permet une prise de conscience rapide des nouvelles connaissances et des nouvelles pratiques. C'est ainsi qu'en 1890, sœur Thérèse-de-Jésus, fondatrice de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, entreprend en compagnie du docteur Arthur Vallée, une tournée des asiles européens afin de recueillir là-bas les meilleures méthodes thérapeutiques en usage. Les psychiatres anglophones, en particulier, ont profité de l'essor de la psychiatrie américaine au XX<sup>e</sup> siècle, du fait de leur appartenance à un même réseau culturel et linguistique.

Il y aurait lieu ici de s'interroger sur les rapports entre les institutions psychiatriques et la science psychiatrique. Dans quelle mesure les institutions ont-elles favorisé ou freiné l'application de nouvelles découvertes scientifiques ?

Si la recherche fondamentale en psychiatrie est quasi inexistante au Québec, il n'en va pas de même pour la recherche appliquée, surtout depuis une quinzaine d'années. Notre bibliographie renferme plusieurs articles de revues sur la réforme des structures hospitalières et sur l'organisation de la psychiatrie communautaire. Un certain pragmatisme semble guider les auteurs — des psychiatres pour la plupart — en vue d'assurer à la population les meilleurs services possibles, à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des institutions. On pense ici à la psychiatrie de secteur, au centre de jour, à la psychiatrie en milieu défavorisé ou dans les régions éloignées. Une certaine importance est aussi accordée à la formation des futurs psychiatres. Bref, il semble bien qu'au niveau de la production en psychiatrie, la réflexion et la recherche soient de nature pratique et appliquée plutôt que fondamentale et théorique.

La troisième orientation de recherche suggérée par notre inventaire est de nature sociographique et épidémiologique. La masse des statistiques officielles produite par les rapports annuels, les diverses publications gouvernementales et un certain nombre d'études spécifiques permettent une quantification de ces données par région, par type de milieu et dans une certaine mesure, en fonction des catégories de maladies mentales ; bien qu'au niveau de la nosographie, une grande prudence s'impose du fait de ses modifications profondes d'une époque à une autre. On peut aussi songer à établir des taux d'hospitalisation, de rétention et de guérison sur une longue période, encore qu'un taux réel de malades mentaux par rapport à la population globale soit impossible à obtenir à toutes fins pratiques.

Cette approche quantitative nous amène à une dernière approche, liée à la sociographie et qui l'explicite en quelque sorte : l'étude des rapports entre les maladies mentales et la société. En d'autres termes, il s'agit de saisir les opinions, les attitudes et les idéologies véhiculées par la population à l'égard de la folie. C'est ici, croyons-nous, que se boucle la boucle entre les institutions, la politique, la science et les maladies mentales. On peut alors se poser la question

suivante: comment la société a-t-elle perçu ses malades mentaux et quelles solutions a-t-elle privilégiées pour résoudre ce problème?

La réponse à cette interrogation est difficile et complexe, du fait que les attitudes sont rarement explicites. Néanmoins, trois sources sont susceptibles de nous aider à résoudre notre problème: les débats politiques autour des institutions, la tradition orale populaire et les journaux.

Il existe deux décennies particulièrement riches en débats publics autour des institutions psychiatriques: les années 1880 et les années 1960. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement provincial et les communautés religieuses, appuyées par les ultramontains, sont en lutte pour s'assurer le contrôle des asiles. La loi de 1885 est contestée; une commission royale d'enquête est instituée en 1888. À la même époque, la minorité anglo-protestante réclame le droit à une institution psychiatrique spécifique et fonde l'Hôpital Douglas à Verdun, en 1889. Quelques années plus tard, en 1893, les Sœurs Grises achètent l'Asile de Beauport, consacrant ainsi le monopole des communautés religieuses sur les institutions asilaires francophones.

Cette période de réorientation a donné naissance à toute une littérature. Les brochures et les articles de journaux publiés à l'époque révèlent l'idéologie véhiculée alors autour du problème des maladies mentales. On pourrait en dire autant de la crise des institutions du début des années 1960 et des réformes qui s'en suivirent.

La tradition orale constitue une source importante pour une histoire de la folie au Québec. On comprendra qu'il n'en soit pas question dans notre inventaire; et pour cause. Il faudrait utiliser les techniques de l'enquête orale pour recueillir des contes, des légendes et aussi des modèles de comportement issus de la société traditionnelle. Une telle enquête permettrait par ailleurs de préciser la condition du malade mental dans les régions dépourvues d'institutions spécifiques.

Les journaux sont peut-être la meilleure source accessible pour cerner sur une longue période l'évolution des mentalités par rapport au problème de la folie, du fait qu'ils reflètent les opinions et les valeurs d'une époque. L'inventaire des journaux dépassait les limites matérielles de notre bibliographie. Cependant l'exploration partielle que nous avons entreprise dans quelques journaux, entre 1850 et 1960 nous permet d'émettre une hypothèse parmi d'autres, pour le début du siècle tout au moins. Il semble en effet que la folie ait longtemps été perçue comme un spectacle, à la manière d'un cirque. Tout se passe comme si l'opinion publique, rassurée par les témoignages sur la propreté des asiles et les bonnes conditions matérielles d'internement des malades mentaux, pouvait se permettre le luxe de rire de ces marginaux, coupés de la vie sociale réelle en attendant les promesses d'un monde meilleur après la mort. Nous n'en voulons pour exemple que cet article paru dans *La Presse* de 1895 et intitulé justement: « L'Hospice St-Jean-de-Dieu: le spectacle de la folie ». Cet article présente des croquis suivis de brèves descriptions de certains cas-types enfermés dans l'institution: la femmehien, le vieux clown, la première reine de l'asile, l'homme aux voix intérieures, un politicien empoisonné, le génie de l'éloquence sacrée, un cas de microcéphalie, etc.

Ces quelques réflexions suscitées par notre inventaire bibliographique laissent entrevoir les multiples voies possibles pour une sociologie des maladies mentales au Québec. Depuis quelques années, des sociologues s'intéressent à la question et ont entrepris des recherches sur le milieu institutionnel actuel en particulier. Nous croyons, quant à nous, que la dimension historique est susceptible de donner un éclairage inédit à la sociologie des maladies mentales et des institutions psychiatriques<sup>3</sup>.

Fernand HARVEY

*Département d'histoire,  
Université du Québec à Rimouski.*

---

3. Ces quelques réflexions préliminaires s'inscrivent dans le cadre d'une recherche dirigée par le Dr Pierre Lefebvre et Fernand Harvey et intitulée : « Histoire sociale de la psychiatrie au Québec ». Ce projet est subventionné par le Conseil des Arts du Canada.